

# Protégeons notre rivière !

## Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. À cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

## Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

## Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

## Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



## Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

## Contacts utiles

### Commune :

Ottignies-Louvain-la-Neuve (010 42 05 60)

### Gestionnaire du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

### Associations :

Groupe PCDN d'Ottignies-LLN (010 42 05 66)

Le Brochet de la Dyle (010 41 62 94)

### Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon  
Rue Belotte, 3  
1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@cbbw.be



Ottignies-LLN



Contrat de rivière



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 6500 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



# La Dyle



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Dyle et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la Dyle et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

## Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des **acteurs** d'une même vallée en vue de définir un **programme** commun d'actions visant à préserver, restaurer et **valoriser les cours d'eau** et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La Dyle derrière le Douaire



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km<sup>2</sup>** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.



# Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Dyle prend sa source en amont de la « cense de Hagouille » sur le territoire de Houtain-le-Val. Dans sa partie wallonne, la Dyle traverse les communes de Genappe, Court-Saint-Étienne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre et enfin Grez-Doiceau. Elle poursuit ensuite son cours en région flamande pour se jeter dans le Rupel, après un parcours de 86 km. Le Rupel, quant à lui, se jette dans l'Escaut quelques kilomètres plus loin.

## Les poissons de la Dyle

À Ottignies, on dénombre 4 espèces de poissons : une majorité d'épinoches ainsi qu'un certain nombre de goujons, loches franches et chabots. D'après les pêcheurs locaux, le chevaïne et le rotengle étaient présents au début du siècle dans la Dyle. Leur absence actuelle confirme malgré tout une détérioration du cours d'eau. Ces deux espèces pourraient faire l'objet d'une réintroduction dans la Dyle, sous réserve de certaines conditions, entre autres, l'aménagement de zones de reproduction, la restauration de berges naturelles (habitat) et l'amélioration de la qualité des eaux de la Dyle.



L'épineche (5-8 cm)



Le goujon (10-15 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège



La Dyle près de sa source, à Houtain-le-Val (Genappe)

## Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

À Ottignies-Louvain-la-Neuve, les eaux de la Dyle sont de moyenne qualité et en amélioration par rapport aux secteurs amont (Bousval, Noirhat et une partie de Court-Saint-Étienne). Les agglomérations d'Ottignies-LLN et Wavre ont peu d'impact sur le cours d'eau grâce au collecteur d'eaux usées installé le long de la Dyle, à partir de Court-Saint-Étienne. L'amélioration de la qualité de la Dyle à partir de la sortie de Court-Saint-Étienne s'explique aussi par le fait que les eaux de la rivière se diluent avec deux affluents à grand débit et légèrement moins pol-

lués qui la rejoignent à Court-Saint-Étienne : la Thyle et l'Orne. L'effort à fournir pour atteindre une meilleure qualité des eaux de la Dyle reste néanmoins important en amont de la vallée (Court-Saint-Étienne, Bousval). La pose de collecteurs d'eaux usées recueillant les égouts dans les vallées de la Dyle, du Gala et du Ry de Pallandt à Bousval et Court-Saint-Étienne, de même que la construction d'une station d'épuration à Bousval, devrait améliorer encore la qualité des eaux de la Dyle, en aval à Ottignies.

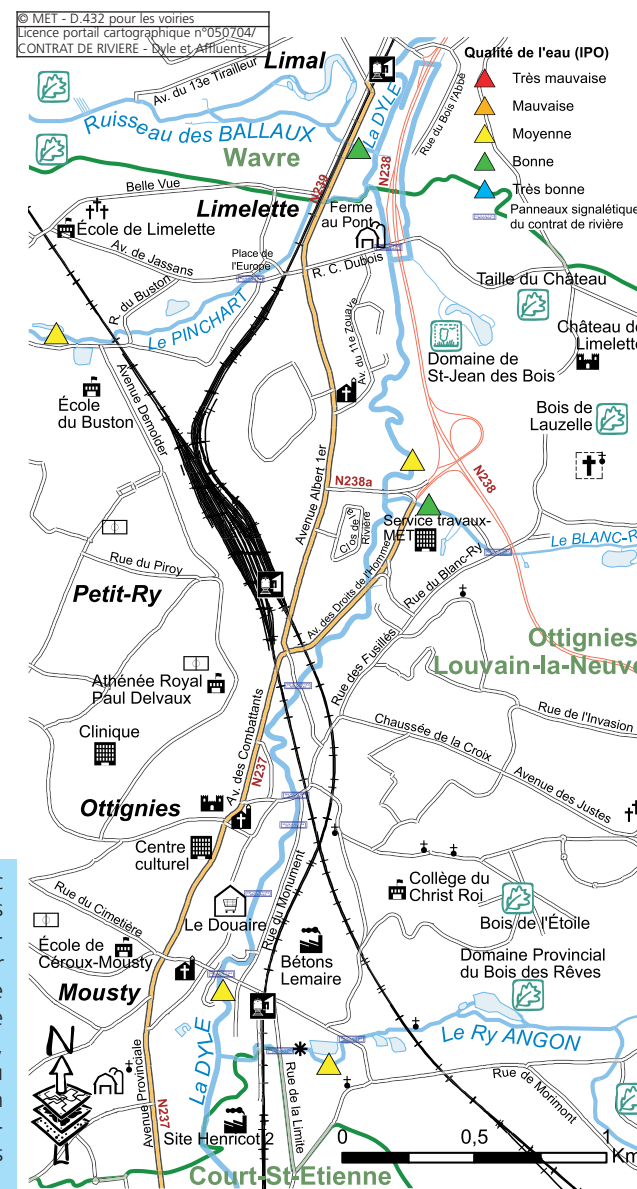
## Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de la Dyle est jalonné par différents sites naturels dont le plus intéressant est constitué par les prairies marécageuses de Limelette, propriétés de la société Lhoist. Ce site naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme Natura 2000. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. La zone de prairies humides aux alentours de la ferme du Pont présente aussi un site intéressant mais sans statut particulier de protection.



La Dyle entre Ottignies et Limelette

La Dyle à Mousty, aux environs de la tannerie Cordier, extrait de Histoire(s) en Dyle



## Un peu d'histoire : du Tî à la Dyle

Lorsque l'on compare l'inventaire actuel des noms avec les listes collectées autrefois, on constate que les noms des cours d'eau connaissent de nombreux changements. Aux alentours du 10<sup>e</sup> siècle, on trouve la trace d'une première dénomination latine de la Dyle : *super fluvio Tier*. Un demi-siècle plus tard, nous retrouvons une autre dénomination latine : *Thila*. La première de ces dénominations est devenu un masculin *Tî*, tandis que la deuxième a donné un féminin *Tîle* dans le domaine wallon et *Dijle* dans le domaine flamand. Progressivement, la forme *Dyle*, empruntée au flamand, se répand en Wallonie et s'impose définitivement au 19<sup>e</sup> siècle. Le mot *Dyle* signifierait 'eau trouble' ou 'eau brune'. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, l'ancienne tannerie Cordier à Mousty et la filature Van Hoegaarden, dont la roue était actionnée par les eaux de la Dyle. Enfin, n'oublions pas de nommer les célèbres fermes au Pont et du Douaire, reconnues pour la richesse de leurs qualités architecturales. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

**Petite anecdote :** « Le curé de Mousty cacha du vin dans la crypte de l'église, accessible alors par la vieille sacristie. Certains racontaient que cette crypte se prolongeait sous le transept ; d'autres croyaient qu'elle s'étendait jusqu'à la rive opposée de la Dyle... » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

## L'état naturel de la Dyle est relativement préservé

Sur l'entité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Dyle présente un aspect assez naturel. À y regarder de plus près, on constate que certains tronçons de la vallée de la Dyle sont très urbanisés. Par contre, les berges naturelles du cours d'eau sont, de manière générale, bien préservées. Après la traversée du centre d'Ottignies, l'aspect naturel de la Dyle s'améliore avec des berges naturelles de très bonnes qualités.

Des feuillets d'information concernant les rivières environnantes (Ry Angon, Pinchart, Ruisseau des Ballaux, Malaise et Blanc-Ry) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).



La Dyle à Mousty



La Dyle dans le centre d'Ottignies

L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

